



Environnement

Jacques RUELLEND

Président, CRE Laurentides

Collaboration spéciale

Bleu Laurentides: vous connaissez ?

Peu de choses symbolisent mieux le retour de l'été que l'appel de l'eau, de la baignade, de la pêche. Avec plus de 7000 lacs, la région des Laurentides est choyée. Les résidents, les villégiateurs et les touristes convergent vers ces joyaux de notre nature. Mais ce sont des milieux fragiles qui doivent être occupés et utilisés avec précaution, comme les récents épisodes de nombreuses fleurs d'eau de cyanobactéries le démontrent.

Heureusement, nous avons ici un programme de protection et de valorisation des lacs innovateur et dynamique, qui fait école au Québec. En effet, le CRE Laurentides a mis sur pied, en 2005, le programme Bleu Laurentides avec ses principaux partenaires, les cinq MRC du Nord, les 10 regroupements d'associations de lacs de la région, la CRÉ et les spécialistes techniques et universitaires.

Unique au Québec, ce programme vise à susciter un changement de comportement significatif chez les utilisateurs des lacs. Il vise aussi à inciter les gestionnaires municipaux à adopter de nouvelles pratiques d'aménagement et de gestion des milieux lacustres.

Bleu Laurentides offre des services spécifiques à deux clientèles principales, soit les riverains et utilisateurs, ainsi qu'aux MRC et municipalités. Le CRE Laurentides propose aux utilisateurs et associations de lacs un programme d'accompagnement qui comprend de la formation, de la sensibilisation, des outils de surveillance et de protection de leur plan d'eau, qui sont regroupés dans la Trousse des lacs (disponible en version papier et gratuite en version électronique sur le site www.crelaurentides.org). D'autres outils, comme la série de 10 capsules sur l'ABC des lacs, sont disponibles à tous, par téléchargement, et peuvent être reproduits, à l'intention du grand public dans les journaux qui en font la demande.

Par ailleurs, des outils d'aménagement des milieux lacustres sont développés avec les municipalités, partenaires de Bleu Laurentides. Celles-ci bénéficient également d'un programme qui connaît un succès croissant, soit le Soutien technique des lacs. Les municipalités participantes obtiennent une ressource technique, de niveau universitaire, pendant 16 semaines. Cette personne, formée et encadrée par le CRE, agit comme agent de liaison entre la municipalité et les riverains représentés par leur association de lacs.

C'est la troisième année du programme. Cet été, le Soutien technique des lacs sera appliqué dans les municipalités suivantes : Saint-Hippolyte, l'Estérel, Amherst, Mille-Isles, Labelle, Ferme-Neuve, Mont-Tremblant, Notre-Dame-du-Laus ainsi qu'à Notre-Dame-de-la-Salette et à Val-des-Bois, situés dans le territoire du bassin versant de la rivière du Lièvre qui chevauche les Laurentides et l'Outaouais.

Opinions

Vous voulez nous répondre?
redaction.echo@hebdomasquebecor.com
ou 179, rue St-Georges, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4Z8

Est-ce que les pompiers doivent s'excuser de bien faire leur travail?

Vous avez certainement lu comme moi la lettre de Mme Valérie Labrecque, enseignante à l'école des Hauts-Sommets dans le secteur Lafontaine à Saint-Jérôme, publiée le mercredi 16 avril 2008 dans L'Écho du Nord. J'ose croire que la direction de l'école n'avait pas donné son accord à ce procès public, dont les inspecteurs du Service de la sécurité incendie ont fait les frais injustement.

L'activité au cœur du débat consistait à élever un « shaputoin » (grande tente autochtone) dans la cour de l'école pour accueillir une soixantaine d'élèves et les initier au mode de vie innu. Les inspecteurs du Service de la sécurité incendie ont constaté que les organisateurs désiraient utiliser des résineux non traités malgré le danger que cela représente, et qu'ils n'avaient pas respecté les règlements de la municipalité et de la Régie du bâtiment du Québec.

Néanmoins, les inspecteurs ont proposé plusieurs solutions aux organisateurs afin de permettre la tenue de l'événement tout en assurant la sécurité des participants. Ces solutions ont été rejetées par Mme Labrecque.

Nous comprenons la déception de Mme Labrecque puisque l'événement n'a pu se dérouler comme elle le souhaitait, mais pour nous, la sécurité des enfants doit être placée au-dessus des considérations pédagogiques, culturelles ou autres. C'est la responsabilité première de ceux et celles qui ont la charge d'enfants.

Les règlements de sécurité incendie ont été renforcés partout au Québec depuis que des résineux ont été à l'origine d'une effroyable tragédie à Chapais. Le 1er janvier 1980, un incendie alimenté par des guirlandes de sapin séché avait ravagé la salle communautaire «Opémiska» lors d'une célébration

du nouvel an. Cet incendie a fait 44 morts et une cinquantaine de blessés.

Quant à l'intransigeance de nos inspecteurs, dois-je les excuser d'avoir bien fait leur travail? Qu'il y ait des municipalités moins rigoureuses que la nôtre, c'est possible et, le cas échéant, c'est regrettable. Ici, à Saint-Jérôme, nous travaillons fort pour protéger notre population. D'ailleurs, nos inspecteurs font plus de 5000 visites de prévention chaque année.

Le personnel du Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Jérôme est toujours heureux de collaborer aux projets du milieu tout en protégeant la vie et les biens de notre population.

Guy Meilleur
Directeur du Service de la sécurité incendie
Ville de Saint-Jérôme

De façon responsable, je préparais ma retraite

Durant plus de trente ans, j'ai contribué à l'éducation des jeunes. Pendant tout ce temps, j'ai cotisé à un régime de retraite. Ce régime devait me verser une rente me permettant de vivre une retraite décente, car celle-ci était, lors de la mise en place du régime, indexée au coût de la vie. De façon responsable, je préparais ma retraite.

Le gouvernement du Parti Québécois a modifié par décret, donc unilatéralement, les règles du jeu en désindexant le régime en 1982. Par la suite, les gouvernements, toutes couleurs confondues, ont refusé de corriger cet acte arbitraire qui a comme conséquence de diminuer considérablement mon niveau de vie et celui de plus de 120 000 personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Ce que je réclame, pour mes collègues et moi, c'est la justice. En effet, la justice signifie de me redonner ce qui m'est dû, donc une rente entièrement indexée. L'argent se trouve dans les fonds de la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite) qui a un surplus de 6 milliards de dollars, appartenant autant aux personnes actives qu'aux personnes retraitées.

Le Parti libéral du Québec et l'Action démocratique du Québec ont déjà fait connaître leur accord pour trouver une solution face à un problème datant de plus de 25 ans. Souhaitons que leurs paroles et leurs actions soient cohérentes.

La pleine indexation n'est pas une utopie. Le régime de rentes du

Québec ainsi que la Sécurité de la vieillesse sont pleinement indexées. À quand la même indexation pour les rentes de retraite? C'est assez l'injustice!

Céline Desrosiers
Saint-Jérôme

COMMENTEZ L'ACTUALITÉ ET ALLEZ AU CINÉMA !

CHAQUE MOIS, L'ÉCHO DU NORD attribuera, parmi le courrier de lecteur reçu, une paire de billets pour LE CINÉMA DU CARREFOUR DU NORD.

VOX POP

Le vouvoiement à l'école change-t-il quelque chose?



Jean-Marc Charette,
Saint-Jérôme

«Dans une certaine logique, ça devrait changer quelque chose. La notion de respect, c'est une affaire de société et ça se passe entre les deux oreilles.»



Sylvie Préville,
Saint-Jérôme

«C'est une affaire de respect et la base reste la famille. Avec le vouvoiement, le ton change, ça favorise la politesse. Le TU marque davantage la camaraderie.»



Dominic Martin,
Saint-Canot

«Je crois que ça peut changer quelque chose, ça devrait être implanté partout. Le vouvoiement, c'est normal, c'est un signe de respect.»



Joannie Ladouceur,
Saint-Jérôme

«C'est une marque de respect et beaucoup de jeunes n'ont pas cette notion. Si on en est rendu à demander le vouvoiement, c'est qu'il n'y a pas de respect.»



Jonathan Bélanger,
Prévost

«Je crois qu'avant tout c'est un problème de comportement et d'éducation. Le vouvoiement ne va pas changer les comportements.»

Propos recueillis par Diane Richard - Photo par Claude Cormier